



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité du *Canton de Gore*
AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est donné qu'une séance extraordinaire convoquée par la Greffière-trésorière aura lieu le mercredi 20 mai 2026 à 17 h 30 à la place régulière des séances.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du Règlement 280 sur la gestion contractuelle
5. Avis d'intention – Ordonnance en vertu du RLRQ, c. P-38-002, r. 1 : chiens sans licences au 9, chemin Bouchette
6. Délégation de pouvoir à la Municipalité de Lac-des-Écorces : programme de regroupement régional d'assurance collective
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Donné à Gore, ce 20^e jour du mois de mai 2026.

Sarah Channell
Greffière-trésorière